

les systèmes
oloc aux facteu
ment phonologi
end à se diffuse
qui n'offraien
a naissance



Master en logopédie



Table des matières

1. Les enseignements

Programme

Horaire et présences

2. Les stages

Où et quand ?

Comment trouver un lieu de stage ?

Places disponibles

Modalités administratives

TPFP

Evaluation des stages

3. Le TPR et le mémoire

4. Des PAE et des jurys

5. Bon à savoir

Personnes ressources

Où trouver les informations utiles ?

Comment communiquer avec nous ?

6. Après le master



I. Les enseignements



Programme – bloc I

Cours	ECTS	Quadri	Titulaire	TP
Langage écrit: méthodes d'examen & clinique logopédique	5	Q1	Charline URBAIN	Caroline DEOM & Ingrid HOONHORST
Langage oral: méthodes d'examen & clinique logopédique	5	Q1	Pauline VAN DER STRATEN	Caroline DEOM & Auriane DE PIERPONT
Troubles des habiletés numériques: méthode d'examen & clinique logopédique	5	Q1	Amandine VAN RINSVELD	Ingrid HOONHORST
Troubles de la communication dans le développement atypique	5	Q1	Nathalie THOMAS	Christel REGAERT
Surdité: évaluation, développement du langage & clinique logopédique	5	Q1	Pauline VAN DER STRATEN + Maxime NIESEN	Dominique VAN HERSTRAETEN
Aphasiologie	5	Q1	Stefanie KEULEN	Agnès BRISON & Lucile ARNAUD
Phoniatry et troubles de la voix	5	Q1	Angélique REMACLE	Caroline DEOM
Pré-mémoire (travail personnel de recherche)	5	Q1-Q2		
Stage I en logopédie + TP de formation professionnelle	15	Q1-Q2	Pauline VAN DER STRATEN + Ingrid HOONHORST + Stéphanie DONDEYNE + Agnès BRISON + Auriane DE PIERPONT	

+ 1 cours à option



FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE,
SCIENCES DE L'ÉDUCATION
ET LOGOPÉDIE

Programme – bloc 2

Cours	ECTS	Quadri	Titulaire	TP
Perception multi-modale de la parole et traitement cognitivo-linguistique	5	Q2	Brigitte CHARLIER + Cécile COLIN	
Intervention logopédique chez les personnes âgées	5	Q1	Muriel VANDENBERGHE	
Cliniques logopédiques spécialisées chez l'enfant	5	Q1	Pauline VAN DER STRATEN	Elodie CROISEAUX + Ingrid HOONHORST
Questions actuelles de logopédie	5	Q2	Hélène LAFONTAINE	
Mémoire	15	Q1-Q2		
Stage II en logopédie + TP de formation professionnelle	15	Q1-Q2	Lucile ARNAUD + Caroline DEOM + Stéphanie DONDEYNE + Dominique VAN HERSTRAETEN	

+ 2 cours à option



Programme – options

Cours	ECTS	Quadri	Titulaire	Intervenants
Apprentissage et modélisation	5	Q2	Arnaud DESTREBECQZ	
Neuropsychologie clinique du développement	5	Q1	Simon BAIJOT + Charline URBAIN	
Introduction à la rééducation neuropsychologique	5	Q1	Patrick FERY	
Psychophysologie & neuroimagerie	5	Q2	Alison MARY	
Sommeil & cognition	5	Q2	Philippe PEIGNEUX	
Questions approfondies de psychologie du langage	5	Q2	Fabienne CHETAIL	
Codage visuo-manuel de la parole: langue française parlée complete (deadline 16/09)	5	Q2	Pauline VAN DER STRATEN	ALPC Belgique
Langue des signes de Belgique Francophone (deadline 16/09)	5	Q1	Brigitte CHARLIER + Axelle CALCUS	Didier Blockx
Méthodologie de la recherche & statistiques	5	Q1	Julie BERTELS	Grégory COLLET
!!! Sémantique & pragmatique (LTC)	5	Q2	Philippe DE BRABANTER	
Biologische psychologie II functies(VUB)	5	Q1	Kris BRAETENS	
Actuele maatschappelijke uitdagingen (VUB)	5	Q2	Christophe VANROELEN	

Horaire et présences

Bloc 1

- Q1: cours et TP (tous les jours !)
 - Q2: stage + TPF
- + TPR + 1 cours "option"

Bloc 2

- Q1: stage + TPF + cours (cours obligatoires le jeudi)
 - Q2: (stage + TPF) cours (cours obligatoires le jeudi et lundi matin)
- + Mémoire & 2 cours "options"

Présence obligatoire aux TPs et TPF.

Absence injustifiée => -1 par absence; -2 pour les TPF



Options LfPC & Langue des signes

Priorité aux étudiant.e.s qui font leur stage dans le domaine de la surdité

LfPC:

- Si intéressées, envoyer une courte lettre de motivation à Mme Pauline VAN DER STRATEN (pauline.van.der.straten@ulb.be) avant le 16/09 à 16h

Langue des signes

- Si intéressées, envoyer une courte lettre de motivation à Mme Axelle CALCUS (axelle.calcus@ulb.be) avant le 16/09 à 16h
- Premier cours jeudi 19/09 (LfPC)

II. Les stages et TPF



Où et quand ?



Institutions de santé
Enseignement
Centres spécialisés et pratique en libéral

2 stages de 300 à 400h, dans des **domaines différents**:

- MA bloc 1: Q2 et uniquement Q2! Pas de dérogation possible.
Février → mai/juin (possibilité de déborder un peu, mais attention deadline délibés 1ère session autour du 15 juin)
- MA bloc 2: Q1, avec possibilité d'étaler sur toute l'année (pas de stage au Q2 seulement, sauf situation particulière, par ex 2 stages pendant le bloc 2)

Pas de stages en juillet – août !



FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE,
SCIENCES DE L'ÉDUCATION
ET LOGOPÉDIE

Comment trouver un lieu de stage ?

Voir liste agréée (intranet uniquement: <https://monpsy.ulb.be/pages/stage.php>)



Pour les étudiant.e.s qui nous rejoignent directement en master:
pas possible d'accéder à l'intranet tant que pas d'inscription

Priorité aux stages repris dans la base de données !

Impérativement en Belgique



FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE,
SCIENCES DE L'ÉDUCATION
ET LOGOPÉDIE

Comment postuler ?

Pour écrire votre lettre de motivation, pensez à ces éléments :

- présentez-vous et informez le.s responsable.s de stage sur la durée du stage (+ nombre d'heures) et sa période !
- exposez votre cursus et ses forces (observation d'un enfant en BA2, mini-stage d'observation en BA3, cours avec travaux pratiques lors du 1er quadrimestre de MA1,... à adapter évidemment selon votre parcours) !
- si vous avez une mini-expérience professionnelle, mentionnez-la !
- renseignez-vous sur le lieu de stage (école, hôpital, cabinet indépendant,...), son organisation et ses valeurs et orientez votre lettre en fonction ! → pas de « lettre-type » ! + aussi sur ROI s'il existe (cf. neutralité e.g.)
- attention à l'envoi de courriers avec des fautes d'orthographe, d'intitulé « Madame » alors que c'est « Monsieur », ...
- mettez en avant vos centres d'intérêt, votre curiosité (dans le domaine de la logopédie, psychologie, neuropsychologie) et vos qualités ! Les responsables de stage sont à la recherche d'enthousiasme et de pro-activité ...
- commencez à chercher dès maintenant votre stage 2 si ce n'est déjà fait



Comment postuler ?

« Je ne trouve pas sur logostages ... »

Sortez de votre zone de confort géographique !!!

Chercher hors liste ?

Si endroit hors liste : soumettre une demande au comité des stages (en écrivant à axelle.calcus@ulb.be) → CV* maître de stage, contraintes liées au stage, type de population, d'activités.

Condition sine qua non pour MDS potentiel.le : avoir 2 ans d'expérience professionnelle au minimum si diplôme de MA et 5 si diplôme de BA (on regarde aussi le dynamisme du CV ...)

Quand nous refusons un lieu hors liste, c'est TOUJOURS avec l'intérêt de l'étudiant.e à l'esprit !

FAITES-NOUS CONFIANCE !!!

Conseil : journal de bord → garder la trace des candidatures et des réponses

* Méfiance si MDS ne veut pas donner de CV ou si traite un nombre très très large de pathologies



Modalités administratives

Prévenir les autres lieux de stage auxquels vous avez postulé si vous vous engagez ailleurs (savoir-vivre vis-à-vis des MDS et des étudiant.es qui cherchent encore)

Conseil : annoncez vos absences prévisibles AVANT le début du stage et la signature de la convention (les congés de l'institution, ex scolaires, ne doivent pas forcément être encodés)

Compléter et signer la convention de stage (disponible sur l'intranet) dès que possible (avant semaine tampon d'automne !!!)

→Précisez les dates de début et fin (visez large)

→Plusieurs adresses peuvent être encodées

« promoteur » à indiquer pour stage 1 = en attente; pour le stage 2, ce sera la personne qui vous a suivi.e en MAI (cf vérification que les deux stages sont bien dans des domaines différents)

Aucun stage ne peut commencer tant que la convention n'est pas signée!



Modalités administratives

Remarques:

- le lieu de stage DOIT signer avant l'ULB
- certains lieux ont leur propre convention, l'ULB peut la signer, mais il faut que la convention de l'ULB soit aussi signée
- si changement d'horaire ou d'adresse, ou ... un avenant est possible (voir avec votre chargée de TFPF)

- En cas de problème avec la convention électronique, contactez le pôle master (après avoir lu le mode d'emploi sur l'intranet!)



Spécificités logopédie

Sélection de 2 stages dans des **domaines différents** (cf. agrément – décision décrétales, non facultaire): voir supplément au carnet de stage (pathologies vues à entourer); ce document sera à remettre complété en fin d'année à votre chargée de TFPF une fois que vous aurez votre stage 2. Vous le remettrez en même temps que votre carnet de stage complété du stage 1.

Supplément au carnet de stage : voir intranet

- Pathologies vues
- Comptes-rendus des entretiens avec chargée de TFPF
- Auto-évaluations

Pour le stage 1 : **pré-requis** (voir annexe 2 de la convention) à cocher par le ou la MDS (puis à recocher par vous sur la convention électronique). Deux maximum parmi les cours obligatoires du Q1; si pas de pré-requis, l'annexe 2 doit quand même être signée par le ou la MDS pour prise de connaissance.

Si vous échouez un des pré-requis, ne contactez pas votre MDS; nous nous en occupons.



Récapitulatif des documents utiles

Tous les documents sont sur l'intranet (onglet stages).

Dans la rubrique générale, en haut à droite de l'écran

→ Mode d'emploi pour remplir la convention

→ Documents relatifs à la surveillance de la santé

Dans la rubrique « logopédie »

- Outil de recherche des lieux de stage
- La convention (avec l'annexe 2)
- L'outil pour les groupes de TFPF (on vous expliquera lors de la 1ère séance)
- Dans la partie documents : le vade mecum (!!!), les slides de la séance d'info stages BA3-PC, le supplément au carnet de stage (feuille pour l'agrément + auto-évaluations + compte-rendu des entretiens individuels avec chargée de TFPF)



Des **questions**
sur la **Faculté**
ou vos **études**?



Avant toute
chose, consultez
notre **FAQ**

Cet espace intranet est propre à la **Faculté des Sciences psychologiques et de l'éducation** et mis à la disposition de tous ses membres, tant étudiant.e.s que collaboratrices et collaborateurs. Il est personnalisé en fonction du profil de l'utilisateur et accessible via la combinaison du ULBID et du mot de passe QuidAM. Chacun.e pourra y retrouver, dans un espace protégé, les informations et ressources nécessaires à son travail et/ou son cursus au sein de notre Faculté.

Stages

Les **stages** sont organisés dans le cadre des différentes finalités et spécialisations de la Faculté qui fixent chacune certaines règles spécifiques de fonctionnement. Des Travaux Pratiques de Formation Professionnelle (TP) sont réservés à la Faculté des étudiants stagiaires. La participation à ces activités est obligatoire.

Tant les études du **Master en Sciences psychologiques**, du **Master en Sciences de l'éducation** que du **Master en Logopédie** comportent l'obligation de réaliser deux stages dans des milieux professionnels ou de recherche. Chacun de ces stages est d'une durée minimale de 300 heures et maximale de 400 heures. En fonction de la Finalité choisie, certaines spécificités sont d'application. Vous devez donc consulter les informations stages dans la filière qui vous intéresse en plus des informations générales.

Dans les Masters en Sciences psychologiques, le premier stage s'effectue au second quadrimestre de la 1ère année du Master et le second stage au premier quadrimestre de la 2ème année du Master. **Dans le Master en logopédie**, le premier stage s'effectue au second quadrimestre de la 1ère année du Master et le second stage au premier quadrimestre ou étalé sur les deux quadrimestres de la 2ème année du Master. **Dans le Master en Sciences de l'éducation** les deux stages s'effectuent lors de la 2ème année du Master.

Vous trouverez les informations concernant la surveillance de santé des stagiaires ainsi que le formulaire via le bouton documents en haut à droite de cette page.

Deux modes d'emploi (un à destination des étudiants en LOGOPEDIE, et un autre à destination des étudiants en PSYCHOLOGIE ET SCIENCES DE L'EDUCATION) est disponible via le bouton « documents » en haut à droite de cette page.

- MTstagiaireForm.pdf
- MTstagiaireInfo.pdf
- Mode emploi étudiant LOGO (2020-2021).pdf
- Mode emploi étudiant PSYCHO&EDUC (2020-2021).pdf

Neuropsychologie et développement cognitif

Convention

Chercher un stage

Supervision

Psychologie clinique et psychopathologie

Convention

Chercher un stage

Supervision

Psychologie sociale et interculturelle

Convention

Psychologie du Travail, économique et des Organisations

Convention

Sciences de l'éducation

Convention

Logopédie

Convention

Chercher un stage

Supervision

Les TFPF

- Travaux pratiques de formation professionnelle
- Séance d'information organisée le 16 décembre 2024 de 16 à 18h, auditoire à préciser
- Les TFPF sont assurés par une équipe de professionnelles expérimentées dans l'encadrement des stages (30h par stage, entre 15 et 20 étudiant.e.s par groupe)
- Savoir-faire et savoir-être
- Encadrement individuel et contacts avec les lieux de stage
- Remarque: toute inscription aux TFPF via l'intranet sera effacée avant le lancement des inscriptions en décembre 2024



Les TPFP

- Responsables: Lucile Arnaud, Agnès Brison, Caroline Déom, Stéphanie Dondeyne, Indrid Hoonhorst, Pauline van der Straeten, Dominique Van Herstraeten, Auriane De Pierpont
- **Participation obligatoire** (le lieu de stage doit impérativement vous libérer pour y assister si l'horaire tombe malencontreusement un jour de stage)
- Pour le premier TPFP: avoir votre carnet (y compris supplément au carnet de stage) avec un exemplaire de la convention, le tout agrafé et placé dans une farde – PAS DE FEUILLES VOLANTES !



Evaluation des stages

- La note finale intègre l'avis des MDS, le rapport de stage (travail de tutorat) et votre participation aux TFPF
- Votre note = décision collégiale, non négociable !
- **Attention à l'orthographe dans les rapports de stage (pénalités!)**
- ... et de manière générale dans tous vos travaux !



Bon à savoir

- Imprégnez-vous du vade mecum des étudiant.e.s, disponible sur l'intranet
- Ce vade-mecum est divisé en 4 parties:
 - Partie 1: à faire/savoir avant le stage (les présentes slides)
 - Partie 2: le savoir-faire
 - Partie 3: le savoir-être
 - Partie 4: réflexivité et auto-évaluation
- Veillez à garder une copie de votre carnet et de ses annexes pour vos deux stages (cf par ex demande d'équivalence en France)
- PS: nous ne sommes pas compétentes pour vous renseigner sur les exigences de la France à cet égard; seules les autorités françaises le sont



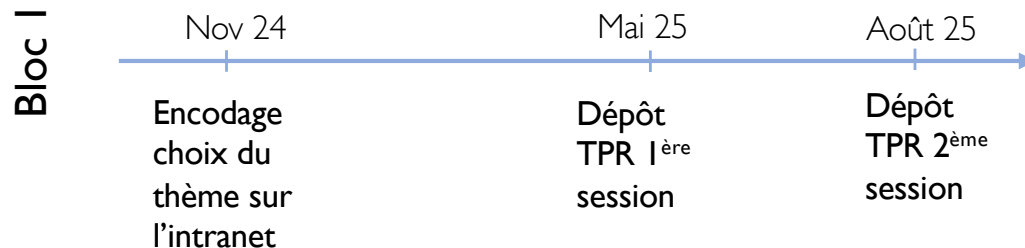
III. Le TPR & le mémoire



Le TPR

TPR = travail personnel de recherche, préliminaire au mémoire

- Choix du thème (qui sera dans la plupart des cas celui du mémoire) et du promoteur/rice
- TPR: pré-requis indiscutable au mémoire. Si note < 10 → pas de mémoire à votre PAE l'année suivante. Conseil: éviter de le remettre (pour la 1^{ère} fois) en 2^{ème} session.
- Possibilité de faire le TPR en binôme (à discuter avec promoteur/rice
- Liste des thèmes de mémoire disponible sur l'intranet (conseil: allez aussi voir du côté Neuropsych) + possibilité de proposer votre propre thème (pensez aux enseignant.e.s à temps partiel et à celles/ceux qui n'ont pas forcément remis de thème
- FAQ: possible d'avoir un promoteur/rice hors fac ? Comme co-promoteur oui, mais le promoteur/rice officielle doit être rattaché.e à notre faculté.
- Consulter les Guides du TPR et du mémoire sur l'intranet.



Le mémoire

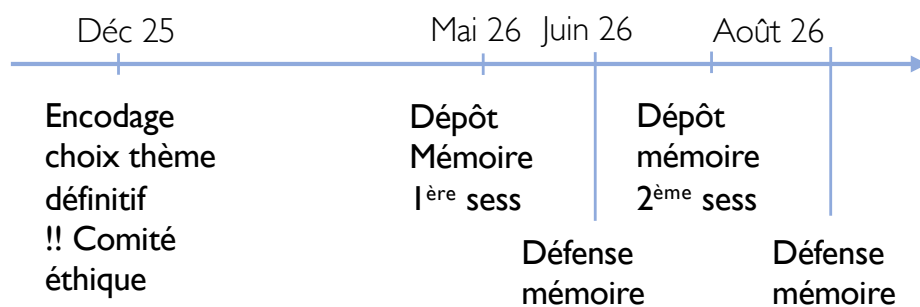
Mémoire = travail de recherche réalisé sur une problématique de votre choix, dans un domaine lié à la logopédie; qui vise à faire avancer l'état des connaissances, et qui vous entraînera à développer une démarche de réflexion scientifique (au bloc 2)

- Possibilité de réaliser son mémoire en binôme (voir convention à signer sur l'intranet)
- Pas de mémoire au PAE si échec au TPR ou si encore cours de BA à valider (même ailleurs)

Bon à savoir:

- Nous ne nous immisçons pas dans vos relations avec vos promoteurs/rices
- Votre promoteur/rice sait mieux que nous ce qu'il convient de faire vis-à-vis du comité éthique
- Nous n'avons aucune responsabilité dans l'acceptation ou non d'un thème (pas de "commission mémoire logo")

Bloc 2



TPR & Mémoire

LE PLAGIAT EST INACCEPTABLE !

Pour plus d'informations sur le plagiat : <https://bib.ulb.be/version-francaise/navigation/support/boite-a-outils/evitez-le-plagiat-1>
Pour toute aide : <https://bib.ulb.be/version-francaise/navigation/support/aide-et-formations-pour-les-etudiants>

Les documents relatifs au TPR & Mémoires sont disponibles via les boutons documents que vous trouverez dans les vignettes ci-dessous

Travail Personnel de Recherche

📄 Formulaire



Mémoire

📄 Formulaire



Séminaires d'accompagnement collectif des TPR/mémoires

Contenu = tous les aspects communs à toutes les filières:

- Aspects administratifs et organisationnels
- Organiser une recherche, problématiser
- Effectuer un état de l'art: recherche de sources, sélection d'informations, etc
- Rédiger le TPR: structure, style, forme
- Rédiger le TPR: le fond, le fil conducteur, l'argumentation



Séminaires d'accompagnement collectif des TPR/mémoires

Objectifs

- Etablir et dispenser un socle commun à tou.te.s
- Recevoir les informations indispensables à la réalisation d'un TPR (et d'un bon TPR !)
- Ne remplace pas l'accompagnement par le/la promoteur/ice (à qui s'adresser pour les questions spécifiques au sujet de recherche)
- Répondre aux inquiétudes/questions

→ Important de suivre le séminaire !!

Séminaires d'accompagnement collectif des TPR/mémoires

Horaire des séances

- 6 séances de 2h au Q1
- 6 séances de 2h au Q2

2 séries: - une en distanciel, au Q1
- une en présentiel, au Q1

Vous serez invité.es à vous inscrire dans une série via l'UV – l'horaire complet et le local vous y seront communiqués. Le mnémonique de l'enseignement est PSYC-E456.



Laura Périchon
Dr en Psychologie



FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE,
SCIENCES DE L'ÉDUCATION
ET LOGOPÉDIE

IV. Des PAE et des jurys



Remarque préliminaire

- Nous ne nous immisçons dans aucune décision de collègue ou de jury
- E.g. 9 au mémoire → nous ne pouvons rien y faire
- E.g. 8 dans x et 9 dans y → est-ce que cela va passer ? ... patience, la délibéré arrive

Ce que nous pouvons vous communiquer

- Si mémoire et/ou stage < 10 → pas de « déficit acceptable »
- Réussite TPR = pré-requis au mémoire ; si TPR < 10 → pas de « déficit acceptable »
- Si cours de BA encore à valider (même ailleurs) → pas d'accès au mémoire
- Si MDLF non validé → pas d'accès aux stages

→ Si vous avez encore des cours de BA à valider, ils doivent être votre **PRIORITE ABSOLUE** cette année





Que se passe-t-il si ...

1/ Je viens de BA3 (ou de PC) et je n'ai pas acquis 45 crédits : pas d'inscription possible en MA

2/ Je viens de BA3 et il me reste 5, 10 ou 15 crédits à valider → PAS DE STAGE

Le PAE (60 ECTS) est éventuellement rempli par des cours/options qui ne sont pas associés à des TP

3/ Je viens de PC et il me reste 5, 10 ou 15 crédits à valider → comme le PC fait partie du master, vos crédits sont reportés sur votre PAE de master qui ne peut excéder 60 crédits

→ on refait le PAE

- si 5 crédits à refaire de PC → on enlève l'option du bloc 1 à votre PAE

- si 10 crédits → on enlève l'option + un cours qui ne serait pas pré-requis à votre stage (contacter Axelle Calcus dans ce cas de figure !!!)

- si 15 crédits → on enlève le stage

Si vous réussissez votre bloc 1, vous aurez le PAE typique du bloc 2 l'année suivante + le solde de votre PAE du bloc 1, donc maximum 75 crédits (en dernière année, le PAE ne peut excéder 75 crédits !)



Attention: si parmi les credits à valider, il reste MDLF

→ Pour ceux et celles qui viennent de BA3 : nous refaisons votre PAE en enlevant le stage. A la place, vous aurez les 2 options du bloc 2 et LOGOE5006 (il n'y a plus d'épreuve dispensatoire en décembre)

→ Pour ceux et celles qui viennent de PC :

- Si seulement MDLF raté → on enlève le stage et pour combler les 10 crédits restants,

on met les 2 options du bloc 2

- Si MDLF + autre cours → on enlève le stage et pour combler les 5 crédits restants, on met 1 option du bloc 2

- Si MDLF + 2 autres cours → on enlève le stage



4/ Je suis dans les conditions pour accéder au stage I, mais je n'ai pas de stage
→ signalez-le au plus tard fin janvier 2024 et nous référons votre PAE ; on enlève le stage et on met à la place les 2 options du bloc 2 et LOGOE5006; ainsi, vous aurez vos deux stages au PAE du bloc 2 et si tout va bien, vous terminez votre master en 2 ans

5/ J'étais dans les conditions pour accéder au stage I mais lors des examens de janvier, j'ai échoué un des cours pré-requis par mon ou ma MDS (cf annexe 2) → nous refaisons votre PAE comme dans le cas 4

Dans tous les cas de figure, si vous ne souhaitez pas qu'on remplace les crédits du stage par des cours (car vous êtes par ex déjà bien assez occupé.e), signalez-le et on laissera votre PAE tel quel. Simplement, vous aurez une NDP pour le stage.

Constitution des PAE

- Ne nous contactez pas (ni nous, ni le secrétariat) pour des questions de PAE avant que ceux-ci soient constitués. Le secrétariat fait au plus vite mais doit confectionner près de 4000 PAE alors qu'il n'y a qu'un WE entre la délibéré et la rentrée
- Une fois que ceux-ci sont constitués et que vous détectez un problème (pas un desiderata personnel !), contactez ma.psyel@ulb.be
- Rq: Pour les personnes qui viennent de PC et qui entrent en MAI, le cours LOGO E 500I peut apparaître automatiquement dans votre PAE → dans ce cas, contactez le secrétariat des master (cas 2021-2022).



V. Infos utiles



Les personnes ressources

- **Patricia SCHEEN – Véronique LEGAT**, secrétariat facultaire MA
 - Horaires, choix des cours à option, horaires d'examens
 - ma.psyel@ulb.be (toujours utiliser cette adresse, uniquement cette adresse)
 - 02/650.32.68
- **Nathalie TERENDIJ**, secrétariat enseignement logo-neuro
 - Gestion des groupes de TP, des inscriptions aux examens oraux
 - nathalie.terendij@ulb.be
 - 02/650.54.62
- **Virginie BORGUET**
 - Gestion de la testothèque logo-neuro
 - virginie.borguet@ulb.be



Les personnes ressources

- **Axelle CALCUS**, Prof & coordinatrice de la filière logopédie
 - Responsable académique du programme & des stages
 - axelle.calcus@ulb.be
- **Benoit Bolliandi**
 - Responsable administratif des stages et des enseignements spécifiques logo
 - Benoit.bolliandi@ulb.be
- **Arnaud DESTREBECQZ**, Professeur
 - Président du jury des MA (+ programme complémentaire)
 - arnaud.destrebecqz@ulb.be

+ le BePsyEL et vos déléguées !



Où trouver les informations?

- Intranet de la fac
 - Thèmes des mémoires
 - Toutes les informations relatives aux stages (lien vers la liste des lieux de stage, carnet de stage, vade mecum des étudiant.es, supplément au carnet de stage)
 - Les coordonnées des enseignant.es, la localisation des bureaux, ...
 - Echéancier !
 - Les FAQ : <https://monpsy.ulb.be/apps/faq/>
- TimeEdit (les horaires) : Suivre le lien à partir du site de la fac ou de « MonULB »
- Université virtuelle (documents liés aux cours et TPs): uv.ulb.ac.be (pas accès tant que inscription pas finalisée)
- Valves : les informations officielles vont sont communiquées via votre adresse ulb.be et via « MonULB »
- RGE et lignes de conduite (intranet)
- <https://psycho.ulb.be/journees-accueil-fac-2023> (slides d'ajd)



Comment communiquer avec nous?

Utiliser **impérativement votre messagerie ULB** pour communiquer avec nous et avec les secrétariats (et consultez-la souvent !) → sinon, risque ++ de ne pas recevoir de réponse

Pas de teams pour des demandes individuelles, nous ne répondrons pas

Si mail → commencez par vous présenter (« je suis étudiante en ... »)

Nous utiliserons le canal teams « stage I » pour faire des annonces liées aux stages (ex nouveau lieu)

Good to know : l'équipe enseignante se connaît bien, s'entend bien et se parle souvent ...



Comment communiquer avec A. Calcus?

Pour les prochaines années, l'essentiel de mon emploi du temps tourne autour de mes activités de recherche (supervision de thèses, conférences, contribution à des articles scientifiques). Je ne consacre donc pas tout mon temps à gérer les stages de logopédie.

Je reçois vos mails et je les traite tous, dès que j'en ai le temps – ou dès que j'ai reçu les informations dont j'avais besoin pour y répondre. Inutile de me harceler, même via plusieurs canaux – ça ne fera que me ralentir.

Pour les demandes de stage hors liste, comptez entre 1 et 2 semaines pour avoir une réponse (plus en période de congés)

Je ne suis pas joignable pendant les congés de Noël, de Pâques, et entre le 1er juillet et le 15 août.

Par pitié, faites attention à l'orthographe de mon nom de famille – même si c'est votre correcteur orthographique qui fait l'erreur



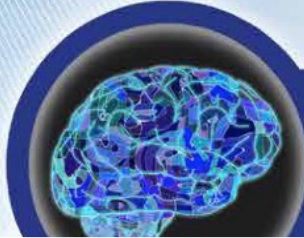
VI. Après le master





- Une thèse ?
- Un autre master ? Pour la filière Neuropsychologie & développement cognitif → contacter Prof Wim Gevers
- Vous avez un poste directement ? Félicitations ! Restons en contact :)

les systèmes
oloc aux facteu
ment phonologi
end à se diffuse
qui n'offraien
a naissance



Bienvenue !

